Cinquante cinquième année. - N° 166 A Jeudi 26 août 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1217

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

552 024 275 RCS Nanterre.
CSR.
Forme : Société anonyme.
Capital : 16600000.00 EUR.
Adresse : 20, Rue Rouget de l'Isle, 92130 Issy-les-Moulineaux.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ECLOR BOISSONS Société anonyme à conseil d'administration Au capital de : 42 001 000,00 EUR Siège social 20 Rue Rouget de Lisle 92130 Issy-les-Moulineaux N° RCS 808 860 316 RCS Nanterre, est société absorbante CSR Société anonyme Au capital de : 16 600 000,00 EUR Siège social 20 Rue Rouget de l'Isle 92130 Issy-les-Moulineaux N° RCS 552 024 275 RCS Nanterre, est société absorbée Evaluation de l'actif et du passif : Actif : 71.833.506 euros Passif : 51.893.957 euros Rémunération de l'apport : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 du Code de commerce et dès lors que ECLOR BOISSONS détient et détiendra, au jour du dépôt au greffe du Tribunal de commerce du présent traité, 99,98% des actions de la Société Absorbée, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de CSR contre des actions de ECLOR BOISSONS, sauf pour les associés minoritaires de CSR. Les minoritaires de CSR qui n'ont pas accepté l'offre de rachat de leurs actions respectives recevront des actions de la société ECLOR BOISSONS en échange de leurs actions de la société CSR, à hauteur de vingt-deux (22) actions de la société ECLOR BOISSONS pour une (1) action de la société CSR. Le capital social de la société ECLOR BOISSONS sera ainsi augmenté de 3.080 euros portant ainsi le capital de 42.001.000 euros à 42.004.080 euros par émission de 3.080 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune. Le montant prévu de la prime d'apport : 14.377.288,78 euros Date du projet : 16/08/2021 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 19/08/2021, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Nanterre au nom de la société CSR et au nom de la société ECLOR BOISSONS.